

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 19 12 2017

Délibération n° 93-2017

Le conseil d'administration a adopté à l'unanimité les modalités d'accès à la première année de master pour la rentrée 2018.

Membres en exercice :	29
Membres présents ou représentés :	26
Suffrages exprimés :	
• Pour :	26
• Contre :	0
Abstention(s) :	0
N'ont pas pris part au vote :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération relatif aux modalités d'accès au Diplôme National de Master.
--

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 22 décembre 2017

Document mis en ligne le : 8 janvier 2018